Vol au comptoir

Mercredi, vers 8 heures du matin, un malfaiteur inconnu s'est introduit dans l'estaminet Marini-Havenne, rue Sainte-Elisabeth, 15 et s'est emparé d'un litre de rhum placé sur le comptoir. On n'a pu retrouver les traces du malfaiteur.

Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

Tribunal de simple police

Audience du 2 mars

Affaires diverses. — M. Legache Séraphin à Fiverose mauvaises : il fait de la page et si livre à des violences sur les personnes. A titre de premier avertissement, le tribunal le condamne à quatre francs d'amende et trois jours de travail.

Léon Thérin, Velaire Pierre, Jonckheer Léopold Lahlaise Charles, aspirateur de petite verre, n'en tirent avec un frais.

3 francs d'amende à Gerard Paul et Alphonse Wena, pour infraction à la loi Grammont.

M. André Gueslinck, âgé de 21 ans, chauffeur de l'automobile de MM. Antonas, Jean et François Mulotas, tentatrices à Hem, est condamné à 5 fr. pour excès de vitesse à l'angle de la rue Cassey et du boulevard de Paris.

5 fr. à Cléry Victor, ivrogne, récidiviste, ellent de tribunal.

Emile Papelier, incapé d'avoir passé sur un trottoir avec un camion lourdement chargé, est relaxé faute de preuve.

Un franc d'amende à Antoon Charles pour avoir attelé deux voitures à la file.

Comille Vancomme chef de cocher de Roubaix est voiture au devant des voyageurs. Deux francs.

Cinq francs à Lecocelle Carlos, cabaretier, rue du Fontenoy pour avoir approvisionné de la bière deux fois dans 4 heures à un ivrogne, même lorsque cet ivrogne est sous lumière.

Florence Schepers, ménagère, rue Vauban est incriminée du jet d'ordures sur le tarreau de Louis Lemaire.

Le plaignant. — Ce n'est pas moi qui a porté plainte ; c'est le police avec une lettre anonyme.

D. Quel genre d'immondices a-t-on jeté.

R. Des ordures. (Rire prolongé).

Le prévoyé ne pouvant se faire, Florence est relaxée.

— Vanmarck Jean est inculpé de tapage injurieux, d'insultes et de menaces envers les époux Voisart Georges.

Le prévoyé proteste dans un langage des plus comiques et à chaque déposition d'un témoin à charge, il lève la tête en criant : « Il est de mélodrame ! » Allez donc ! s. ne qui provoque le fou rire des auditeurs.

Le président qui ne marchent pas à garder son sérieux, met fin à cette scène en condamnant Vanmarck à 5 fr. d'amende.

Ce dernier se retire, l'air ravi.

Jeunes politicienne. — A quelques heures comme sous bette de gendarme, les jeunes Lambert Gustave et Verdonck Georges, font déjà de la politique, mais à défaut d'éloquence c'est à l'aide d'arguments frappants qu'ils tentent, il y a quelques jours, de montrer à leurs camarades Vascopoulos Henri et Ventome, tout ce qu'il y a de mauvais dans l'enseignement congréganiste.

En raison de leur jeune âge, Gustave et Georges, qui versent devant le barre d'abondantes larmes, sont relaxés, mais leurs parents seront responsables des frais.

Les violences. — Anele Dumont, épouse Rick, se semble pas avoir des dispositions pour faire une belle mère modèle. Passez-donc ; elle vella déjà sur Françoise, le bon ami de sa fille, et l'envoi jusqu'au bout de cœur avec Mlle Jeanne Lecocq, elle s'est livrée à des violences sur cette dernière.

Le président. — Voyons, madame, expliquez-vous.

R. — Voilà monsieur : j'ai rencontré cette demoiselle et je lui ai demandé si elle était avec ce jeune homme que ma fille va avec, et cette me répondre elle m'a fouqué à la figure.

Jeanne. — C'est faux, cette femme est venue sur moi et m'a insulte de p....., de salaud, etc.

Anele. — Pas vrai, je voulais savoir quoi.

Le Président. — Cela ne vous regardait pas.

Anele. — Mais si, Françoise est le bon ami de ma fille, il y a deux ans qu'il vient à la maison.

Le Président. — Vous ne pouvez tout de même pas l'empêcher d'aller ailleurs (hilarité).

De l'insuffisance de débats, il ressort que Jeanne a été aussi un peu vive, et le tribunal voulant être juste, condamne Anele à trois jours et Jeanne à un jour de travail.

— Un jour de travail à Joséphine Hélie, pour coups sur Célina Dhooge.

— Demoiselles Blanche et Delmotte Philomène, sont deux voisines inaimées de violences légères.

Blanche très éloquente, explique au Tribunal comment survint la scène. C'est, dit-elle, le résultat d'une vieille querelle provoquée par des « mensonges d'enfants, et j'ai des témoins comme qui l'homme de Philomène 7 » déclaré qu'il n'est L... aas belle dose le peu de la tête de son homme.

A huit jours pour audition des témoins.

— Voici maintenant le tribunal de l'histoire de brigands, dans laquelle sont mêlés Ambroise Timmermanse, sa fille Marie, Vandenhode Clémence et Irma Dugrande.

Le 20 janvier, Clémence fut battue et insultée de vieille jeunesse a per les deux entre ; au mois plus tard une querelle scène éclata et Ambroise qui met sale en cause Clémence, la plaignante a du travail, arracha les cheveux de Clémence qui se livra avec Marie à un magistral crêpage de chignons. Les explications des inculpées sont que la production des faits ne paraît à conviction sont d'ac-somique inadmissible.

Ambroise s'en lire avec trois jours de travail ; Marie et Clémence avec deux jours.

— Pelleryns Henri a été insulté et battu par Delfrère Emile, à qui il administre quelques solides coups de poing. Trois jours à Emile et un jour à Henri.

Ouverte à 4 heures, l'audience prend fin à 10 heures 1/2.

SAVON DU CONGO PARFUM SUAVE Victor VAISSIER

Etat-Civil

Naissances. — Du 2 mars. — Henri Desmet, 2, Turgot 100 — Rebecca Delsenart, 2, Philibert Delorme 2 — Hélène Quittelier, r. de Carlem 161 — Alfred Mieuset, r. Blanchemaille — Henri Decoutnick, r. de Beaucourt 8 — Maria Declercq rue du Tremoy 4. Olivier 2 — Geneviève Plement, r. Neuve 8 — Denise Felhoen, boulev. de Cambrai 4 — Edmond Leplet, boul. de Cambrai — Oscar Verstraen, id. — Pauline Lecomte, rue Vauban 55.

Décès — Eugène Gérard, 67 ans, tisser., v. de Croix, c. des Champs-Elysées 3 — Louis Meuriss, 60 ans, repréd. de comm., r. St Elisabeth 56 — Sterimond Michiel, 60 ans, polica., rue de France, c. Gossman 1 — Sylvain Fourthiaux, 46 ans, m. pr., boul. de Valmy 42 — Zaline Dubrez, 82 ans, v. pr., v. Neuve 31 — Hector Hoges, 7 m., rue Bisschemaille — Louis Heulluit, 2 mois, rue Bigochemaille.

TOURCOING

Bonne capture

Depuis quelque temps, de nombreux vols de beurre sont commis au détriment des boutiques des marchands que sur les voitures en stationnement.

Le hasard vient de faire tomber deux de ces voleurs spécialisés, entre les mains de la police.

Hier soir, vers 7 heures 45, les agents Jules Wenet et Charles Sie constatent en suie de la rue Houchard, lorsque virent à passer deux individus dont l'un portait un volumineux fardeau sur l'épaule.

Ces individus prirent la fuite de ce que les agents les regardaient et celui qui portaient le fardeau le laissa choir et prit la fuite suivi de son compagnon.

A ceciété les agents de crier : « Au voleur » et plusieurs jeunes gens, parmi qui, renouvelant la [illegible] se sont [illegible] et ont [illegible] les deux individus.

Les voleurs ayant, M. Henri Heart, entendu le bruit, sortit de chez lui et se joignit à la poursuite.

Les coureurs se mirent à la poursuite. Les deux individus furent capturés en [illegible] le sac qu'ils déployaient.

Amenés au poste ils déclinèrent leur état civil.

L'un se nomme Clément Dujardin, 24 ans, né à Lille, son compagnon Arthur Lelong, 19 ans, rattacheur, rue des Flandres.

Le chargé abandonné à la vue des agents consistait en une énorme motte de beurre enlevée dans la boutique de M. Planckaert, marchand, place Notre Dame de Lourdes.

Simple police

Le rôle de l'audience de simple police tenue hier sous la présidence de M. Auriche, juge de paix des cantons Nord et Nord-Est, était très chargé : 103 affaires diverses, dont 36 ont été remises.

M. Vilain, commissaire central, occupait le siège du ministère public.

Si les contraventions étaient nombreuses, par contre il en était peu ou point offrant d'intérêt véritable.

Aucune affaire industrielle à cette audience.

D'un bout à l'autre on défile de nombreux vagabonds pour violences légères, des tapageurs, des ivrognes au récidive ou non, des aubergistes ayant enfreint la police spéciale des estaminets et des agriculteurs en défaut sur les règlements.

Les principaux condamnations ont été prononcées contre Joseph Crequison, peigneur à Wattrelos, et Delphine Allard, journalière à Roubaix, chacun 1 jour de prison et 5 francs d'amende, ivresse réitérée. Arthur S..., rue Cavier, même contravention, 5 fr. d'amende.

Rose F... 3 fr. d'amende pour avoir dégradé un banc du square de l'Hôtel de Ville.

11 fr. d'amende à Charles B..., pour ivresse et dommage à la propriété d'autrui.

L'audience a été levée à 11 heures.

Menus faits locaux

— M. Cherles Meerscheert, 24 ans, chauffeur de four à l'usine à gaz, a été brûlé à la main et au pied droit au bouchant une lutte à une convent. Docteur Lallez. 15 jours.

— Augustin Bameu, 21 ans, domestique rue de Gand compareissait hier au simple police pour défaut de déclaration de son décédé, il lui reconnut par l'egent de sûreté Lepiet pour un espiègle.

— Jeudi soir, quatre gentoufles du même pied ont été dérobées à M. Abel Renard, marchand de confections et de chaussures rue d'Alsace.

Etat-Civil

Naissances. — Du 3 mars. — Vanstaen Marie Louise, 1 ; Fiu-du-Guerre 103 — Quesnoyes Pierre, r. Nationale 100 — Hoogue Juliaine, rue de Lisselles — Decoette Désiré, r. du Maréchal-Drouet 32.

Mariage. — Entre : Victor Dazin aszo pro fession et Julie Duvillier, sans profession.

Décès. — Dupraetor Victoire, 83 ans, rue de Lille, 121 — Montagne Jean, 33 ans, rue de Douai, 2 — Vierbergues Marthe 5 ans, rue Nationale, 122 — Catoire Désiré, 3 ans, rue de la Blanche Porte.

LE NORD

DOUAI

A NOS LECTEURS. — L'Administration du *Progrès du Nord* informe sa clientèle de Douai et des environs que le journal est toujours en dépôt chez M. Wequez, sur la Grand-Place à Douai et qu'il est colporté par les mêmes vendeurs en vélo et dans les *campagnes*.

MINES DE L'ESCARPELLE. — Une élection de deux membres du Conseil d'administration de la Caisse de secours des mineurs de la Cie de l'Escarpelle aura lieu le dimanche 25 mars.

Les bureaux de vote sont organisés ainsi qu'il suit :

Mairie de Raoet, Bays, président — Mairie de Raimbeaucourt, Herbaut, président — Mairie de Lourcel, Marquette, président — Mairie de Flers, Lelonde, président — Bureau de Pont-de-Deûle, Wannapin, président — Mairie de Courcelles, Collard, président — Ecole de garçons de Dorignies, Peokra, président — Mairie de Wezière, Bacumant, président.

Les bureaux de vote seront ouverts à 10 h. du matin et fermés à 2 h. du soir.

Le recensement du vote aura lieu au bureau de l'école de Dorignies.

Si un second tour de scrutin est nécessaire il aura lieu le dimanche 2 avril.

FÊTES DU CARNAVAL. — A l'occasion des fêtes du carnaval M. le premier adjoint en mairie a ordonné que les débitants de boissons à tenir leurs établissements ouverts jusqu'à 2 h. du matin, le lundi 3 et jeudi 4 heures le mardi 7.

Les bureaux de la mairie seront fermés les lundi 3 et mardi 7, à midi.

ACCIDENT. — Hier matin, rue St-Eloi, chez M. Pape, M. Léon Sassiau, garçon brasseur chez MM. Sinnère et Dhallain, s'est contusionné le genou en descendant une bouteille de bière à cave.

A L'INSTRUCTION. — L'affaire de détournement commis au préjudice de la maison Tison, de Somain, va bientôt être renvoyée devant la Chambre des mises en accusation.

L'instruction touche à sa fin, et le comptable Lardos doit, sous peu, être interrogé pour le dernier fois par le magistrat instructeur.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES SECOURS MUTUELS. — Les pensions de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse seront payées le dimanche 5 mars entre 11 heures et demie et midi, au local de la Société.

RETOUR DES GRÈVES. — Les gendarmes de Douai qui étaient zélés escorter le service d'ordre à Estaires, il y a une vingtaine de jours, sont rentrés la nuit dernière.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE. — La société d'horticulture tiendra en 3e assemblée générale mensuelle dimanche prochain, 5 mars, à quatre heures dans la salle basse de l'Hôtel-de-Ville. Apports. Tombola réservée aux sociétaires présents.

Au début de cette séance, M. Mare, professeur titulaire de la société, fera une conférence sur les plantes grimpantes.

VRED

ELECTION MUNICIPALE le dimanche 19 courant pour remplacer M. Lefleuns, dont l'élection a été annulée.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

ELECTION MUNICIPALE. — Dimanche 19 courant, dans la salle du Tiers-Centre pour la nomination d'un conseiller municipal en remplacement de M. Gramont, dont l'élection a été annulée.

FENAIN

ÉLECTION MUNICIPALE. — Le dimanche 19 courant pour la nomination d'un conseiller en remplacement de M. Leclercq dont l'élection a été annulée.

AUBIGNY-AU-BAC

NOYÉ. — On a retrouvé dans la Sensée, le cadavre de M. Edmond Dépremont, terrassier disparu depuis quelques jours. On pense qu'il est tombé à l'eau trompé par l'obscurité.

GŒULZIN

CANONNÉ. — A l'occasion d'une noce, M. Sé... a reçu le tour de scrutin en petit canon, lorsque soudain celui-ci éclate et lui enlève la première phalange de l'index droit.

Le docteur Calatelier, de Cantin, a soigné le blessé.

VALENCIENNES

ACCIDENTS. — A la Société des Tubes, Alfred Lemaire, 20 ans, démontait un cylindre, lorsque une pièce de fonte lui tombe sur le pied droit et lui écrase le gros orteil.

— A la métiserie Drapier, Célestin Lienne, 34 ans, de Cargnies, s'est blessé au pied droit en tombant d'un échafaud.

THÉATRE. — La troupe remporté hier soir jusqu'à la *Voyage de Suzette*, exigeait une nouvelle représentation de cette amusante petite-feerie à grand spectacle en 4 actes et 11 tableaux. Mais comme, en raison d'engagement antérieurement, Mlle Moller et le troupe Brière ne peuvent prolonger leurs séjours à Valenciennes, la direction a décidé de donner la deuxième et dernière représentation de *Voyage de Suzette* demain soir mardi.

CONFÉRENCE. — Demain soir samedi, à huit heures et demie, au Cercle d'études sociales, sera intéressante conférence sur « une promenade à travers Rome » avec 50 projections par M. Tuquillier, professeur de l'Université de Valenciennes, ancien des congressistes ayant fait le voyage de Valenciennes-Paris-Rome en septembre dernier.

PATRONAGE. — A l'occasion des fêtes des carcavals, il sera pas de séance au patronage laïque de la salle Hélène, dimanche 4 mars.

SOCIÉTÉ DES FÊTES. — La société des fêtes du quartier de l'ancienne porte de Mons, donnera samedi soir 25 mars, à 8 h. 1/2 salle des Arcades, un grand concert suivi de bal. (Entrée réservée aux membres de la Société).

Le bal continuera jusqu'à 2 heures du jeudi 1er gras et dimanche 4 juin ; elles comprendront aux *jours d'Eté, bals, etc.*

Pour la loire d'été, MM. les torrées seront dès maintenant réunir leur place en s'adressant à M. Leclerc Basses, président de la Société.

CAISSE D'ÉPARGNE DU 21 AU 28 FÉVRIER 1906 — 4-77 versements, 70.185 fr. 80 ; 237 remboursements, 56.145 fr. 37.

DENAIN

UNION COMMERCIALE. — Une réunion importante de l'Union commerciale aura lieu très prochainement salon de l'Estaminet, le jour et l'heure en seront portés à la connaissance des intéressés par convocation et par voie de journaux. A l'ordre du jour : Situation locale, extension de nombreux membres, organisation d'une salons de secours, nomination d'une commission concernant les réclamations à adresser aux pouvoirs publics pour les patentes et les contributions, questions diverses intéressant le petit commerce.

CAMBRAI

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION. — Cette société, pour son concours d'histoire locale de 1906, informe les intéressés qu'ils devront déclarer par écrit et d'une manière spéciale que les travaux ou mémoires par eux envoyés, sont inédits, n'ont été présentés à aucun concours et ne seront livrés à l'impression qu'après l'époque de la distribution des récompenses.

Les envois porteront une épigraphe répétée sur un pli cacheté, renfermant, outre le dénomination précédente, le nom et l'adresse de l'auteur. Ils devront parvenir franco, à M. le Docteur Mallier, secrétaire général de la Société, place porte Notre-Dame. 5, avant le 1er septembre.

LE CATEAU

AVANCEMENT. — Au sujet de l'avancement de M. Rasart, notre commissaire de police, nommé à Limoges, notons qu'il est arrêté, M. Rosard ayant été l'objet des insultes incessantes des organes clérico autocrétiques.

CAPELLE

VOL. — Une femme Delhaye, née Marie Salon, ménagère, âgé de 42 ans, vient de se reconnaître coupable d'un vol de 150 francs, commis le 21 chez Mme Macarez, rue Bossiez, cultivatrice. La dame Delfosse était depuis 10 ans dans la maison. Elle s'est engagée à restituer par fractions la somme volée.

AVESNES

ETABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE

— Par arrêtés préfectoraux ont été nommés administrateurs des établissements de bienfaisance de l'arrondissement d'Avesnes :

A Amirolpret, MM. Hentchoque — Aoor, Leclercq — Audignies, Delpierre — Aulnoy, Pesse — Avesnelles, Feuillet — Avesnes, Wouthier, — Aymeries, Delvelles — Bachant, Erreux — Boivra, Lebeau — Bas Lieu, Go-est Beaudrier, Tassard — Berlaimont, Gaullier — Bettrechies, Heuclio — Bousrepaire, Goffart — Beaurieux, Planeq — Bellignies, Aiys — Berelles, Décamps, Leforesi, Marquette, président — Berzerie, Renaudin — Berzillies, Zincq — Bettrechies, Decroué — Baulogne, Brouchsin — Bousies, Drissre — Bousignies, Vinquier — Boussières, Quiry — Bousies, Stordeur — Bry, Portier — Cartignies, Denis — Cerfontaine, Carlos — Clairlieu, Lecroy — Collerst, Preseau — Colleret-Martinsart, Gillard — Coutrelle, Wallerand — Croix, Dupre — Damousies, Couture — Dimechaux, Mrillard — Dimont, Desquesne — Dompierre, Lerou — Dourlers, Hoblet — Estaires, Cavillier — Elesmes, Tessot — Englefontaine, Guéry — Eppe-Sauvage, Ghislain — Etb. Poulin Ricnaugt, Degoie — Fayril, Deas — Fayelle, Ferrand — Fallerries, Trotin — Ferrière-la-Grande Wallerand — Ferrière-la-Petite, Mercier — Flaumont Waudrechies, Leclercq — Floyon, Dutillier — Fourmies, Pierchon Flouzat — Gognies-Forest, Obied-Drueuse — Frasnoy, Quinchon — Ghissignies, Derquat — Grand-Fayt, Duchanas — Grougnies, Godry — Hargnies, Devrier — Heut-Lieu, Desovmaux — Hecq, Druyerre — Hestrud, Binot — Hon-Hergies, Bauches — Houdain, Richard — Jeulette, Dascamps — Jeumont, Dolin — Leval-Chaudeny, Lelong — Le Flamen, Pot — Mirimud — Le Lougueville, Perie — Landrecies, Sauvoit — Larouillies, Colisent — Le Quesnoy, Dubrasum — Maroilles, Gaseau — Les Rues des Vignes, Dulté — Liessies, Bienfait — Limont-Fontaine, Vincent — Loeuignol, Hounebert — Louvignies-Quesnoy, Bavay, Peyron — Louvignies-Quesnoy, Weirsmann — Maubeuge, Hulbout — Monceau-St-Waast, Mercou — Merbaix, Wery — Marcilles, Beaudeux — Marpent, Valaire — Maubeuge, Colart — Mecquignies, Hulbout — Monceau-St-Waast, Vitrant — Monstier, Dry — Neuil-Meuil, Gabry — Neuville, Gerçon — Noyelles, Everard — Obies, Maillet —Ohrechies, Boussart — Obrie, Bastico — Orsinval, Demeule — Petit-Fayt, Guillio — Pont-sur-Sambre, Drnes — Potelle, Bisiau — Prenz-au-Bois, Delattre — Prenz-au-Sart, Dromaux — Preseau, Bourgeois — Rainsars, Fauconier — Hennonches, Georges — Raucourt, Duseres — Recquignies, Grunlan — Robersart, Mauesse — Rousseau, Gusriot — Ruesnes, Hervé — Saint-Aubert, Dapout — St-Georges, Jouglet — St Hilaire, Valery Bersaux, — Saint-Rémy-Chaussée, Bailleux — St-Waast, Rousseau — Sassegnies, Nicaise — Sars Poteries, Onarin — Sassegnies, Hélin — Sémeries, Prisesan — Sapmeries, Lescelle — Solrinnes, Flavelle — Taisnières-sur-Hon, Bouchez — Taisnières-Hon, Blot — Trélon, Bourgeois — Vendegies-au-Bois, Retta — Vieux-Mesnil, Forest — Vieux-Reng, Caudrelier — Villerepol, Guéry, Gillet — Villers-Pol, Nicolle, Mercier — Wargnies-le-Grand, Dehone — Wargnies-le-Petit, Quinonce — Wattignies-la-Victoire, Hussey — Wignehies, Bousaus — Willies, Colisset.

Bureau d'assistance

A Albes, MM. Désir Zecherie — Assevent, Wignehies, Hennion, Flamand — Boussois, Tonnel, Wattarend — Choesies, Dutrémez — Eccles, Gobled — Floursies, Bourgeois — Eccelin, Spiis, gard — Quiévelon, Gary.

Hospice

A Avesnes, MM. Herbecq — Bavel, Duvivier — Maroilles, Boehons — Hautmont, Collet — Landrecies, Crapet — Maubeuge, Duvivier — Obsie, Baelien — Quesnoy, Moutier — Solre-le-Château, Delaembre — Wignehies, Godbille.

MAUBEUGE

ACCIDENT. — M. Wolrand, fils de maire de Maubeuge, a en la figure brûlée par explosion d'un pétard. Les yeux heureusement, n'ont pas été atteints et il va aussi bien que possible.

SAPEURS-POMPIERS. — Sont nommés : de grade de sous-lieutenant, M. Noquet Valery, sergent-major, M. Liebschitz Alphonse ; sergent, M. Emile Boucbosquet ; caporaux, MM. Mercesse, Jules Gras et Guillaume.

Le sous-officier Boucbosquet a offert, au nom de la Compagnie, un superbe bouquet au capitaine Duvivier, âgé de 65 ans, pour leur son service.

FOURMIES

CAMBRIOLAGE D'UN BUREAU. — Des audacieux voleurs se sont introduits dans la nuit de mercredi au jeudi dans le bureau de la maison Mme Veuve Lelong et Cie, correspondants du chemin de fer du Nord, bureau situé sous de la gare. Les voleurs ont brisé un serrure et ont ouvert ensuite la fenêtre.

Ils ont fouillé tous les papiers et renversé le coffre-fort, essayant de l'ouvrir avec une pince.

Le tiroir du comptable M. Eouard Hannecart a été fracturé, son somme de 120 fr. a été dérobée, et le tiroir a été retrouvé dans la gare.

Les timbres-poste qui se trouvaient dans le bureau du comptable n'ont pas été pris.

TRÉLON

MORT SUBITE. — M. Lecerf, tailleur d'habits, est mort à l'estaminet de M. Cherlet, carrier, de la commune d'un endrelème, constaté par le docteur Sutter.

DUNKERQUE

DÉPARTS POUR ISLANDE. — Une quarantaine de navires de la flottille islandaise ont quitté le port pour les mers du Nord, à la marée d'hier matin.

Le temps était superbe et le vent soufflant d'Ouest était très favorable.

Comme chaque année les parents et les curieux étaient sur les rives du chenal ainsi que les jetées qui présente beaucoup d'animation.

UN VAPEUR MONSTRE. — Un des plus grands vapeurs du monde est entré hier dans le port de Dunkerque.

Le « Michigan » amène d'Angleterre en France une charge de l'Entreprise de Buffalo Bills Wild West de 240 chevaux et 125 hommes. Le restant de chargement est composé de voitures, chevaux et wagons-lits pour le personnel ainsi que les grandes voitures qui servirent à transporter le matériel.

Le « Michigan » retournera en Angleterre prendre son deuxième chargement et sera de retour à Dunkerque jeudi prochain.

Buffalo Bills, qui a conduit le colonel Cody, se propose de donner des représentations dans les grandes villes de France.

Il arrivera à Dunkerque vers le milieu du mois de juin.

ECHO D'UN CRIME. — Cest aujourd'hui qu'ont lieu, à Dunkerque, les obsèques du malheureux Auguste Rivet, un jeune marin du vapeur *Ardey*, qui lut assassiné par des aerrts à Marseille.

ROSENDAEL

FERMETURE D'ÉCOLE. — Par arrêté municipal, l'école maternelle restera fermée jusqu'au 12 mars.

Cette décision a été prise en raison d'une épidémie de rougeole. Pendant l'absence des élèves, l'école sera complètement désinfectée.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

BREBIÈRES

NOYÉ. — Le fils de M. Lagrange, vétérinaire à Vitry-en Artois, qui revenait chez lui à bicyclette le long du canal de la Scarpe a disparu. Son chien dans l'eau.

La malheureux jeune homme, qui n'était âgé que de 22 ans, avait succombé quand on l'a repêché.

ACHIET-LE-PETIT

BOITE AUX LETTRES DISPARUE. — Le gendarmerie du Bapaume vient d'ouvrir une enquête au sujet de la disparition d'une boîte aux lettres mobile, placée contre le mur d'une propriété privée, au coin de la rue du Bourgoy.

Le vol aurait été commis le nuit du 26 au 27 février, et plusieurs lettres et cartes postales déposées la veille au soir dans la boîte, ont disparu en même temps que celle-ci.

BÉTHUNE

CONTRE LA RAGE. — Par mesure de précaution contre la rage qui a fait, on le sait, plusieurs victimes, le préfet a interdit la circulation et l'attelage des chiens dans l'arrondissement de Béthune et le canton de Vimy.

LILLERS

THÉATRE. — Dimanche : *Napoléon*, pièce en 5 actes, de M. Henri Kistes. — Balcons 2 fr., secondes 0.50. Réduction aux militaires et employés de chemin de fer.

LENS

CHUTE DE 7 MÈTRES. — Deux ouvriers, au service de M. Collin, entrepreneur, occupés à des constructions à la fosse n° 1 des mines de Lens, étaient montés sur un échafaudage lorsque tout à coup, un madrier qui le soutenait se brisa. Les deux malheureux tombèrent d'une hauteur de 7 mètres et se firent dans leur chute d'assez graves contusions aux mains et aux bras, au thorax et à la tête. Les deux blessés, MM. Adhémar Leclercq, 27 ans, et Alphonse Leclercq, 17 ans, ont reçu les soins du docteur Brulant.

CARVIN

CONCERT, dimanche par le phoenix le *Lyre Carvinoise* avec le concours de l'harmonie municipale, du Club des mandolinistes carvinois, de MM. Jean et Emile Lekiet, Léon Mishel, Auguste Pioches, soliste de l'Harmonie, Baric, comique et Octave Auhryau, lauréat du Conservatoire.

SAINT-OMER

CARABINIERS. — La société « du zizel » en commission : MM. Richard, président ; Tersuet, vice-président ; Castrique, secrétaire ; Condavilla trésorier ; commissaires, MM. Nouvelle, porte-drapeau ; Jolet, chef de section ; Vanbeve, Massemin Bis, Dourlens, Vengrevelighe.

L'ouverture des tirs aura lieu dans le courant du mois.

ARQUES

HISTOIRE DE CHEVAL. — Plainte a été déposée à la gendarmerie par M. Arthur Fardoux, hôtelier de Balcons à Arques, contre deux marchands de chevaux qui l'accusa d'avoir repris, à la porte d'un cabaret de la rue d'Avre, à Saint-Omer, où ils étaient attachés, deux chevaux qu'il leur avait achetés il y a quelque temps.

Ces chevaux, qui n'étaient pas encore payés, étaient gardés de bernois d'une valeur de 1000 francs.

BOULOGNE-SUR-MER

TROIS BOMBES. — Trois bombes toutefois inoffensives viennent d'être trouvées : l'une à porte de la banque Adam et Cie, l'autre près de la Chambre de Commerce, et la 3e à côté de la Banque de France. On croit que ces trois bombes ont été fabriquées par Lemice-Terrieux.

PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

LES VOLS

— *A Calais.* — M. Pascal, jardinier Grande-Rue du Petit-Courgeau, parti en cirque avec sa femme, constata en rentrant que sa maison était des cambriolée. Les voleurs n'avaient pas trouvé l'argent caché et rien n'avait été enlevé.

— *A Billy-Montigny.* — 4 poules et deux pigeons estimés 4 fr., ont été volés à M. Constant Delsenn, mineur, cité de 4 18 des mines de Courrières.

— *A Ste-le-Noble.* — Le cuit en a volé tout le linge valant 60 fr. que Mme Gaile-Delesque avait mis sécher dans son jardin.

— *A Bapaumont.* — Le nuit dernière des malfaiteurs ont visité le clapier de M. Pichaux, maire de la commune, et y ont enlevé dix lapins.

— *Mauqy-Hersin.* — Une boîte de parfum de 7 fr. 50, a été volée à M. Louis Deadra, jeune-fier qui, déjà avait été victime de semblables vols. On a des soupçons.

— *A Wingles.* — Chez M. Coutard, marchand de chaîtons, pendant son absence, une soie trois pièces de cinq francs.

— *A Dunkerque.* — Le nommés Jeanne Rousey est soupçonné d'avoir volé important de lingerie dans le domicile des dames Seye et Albert, 12, rue de la Gare.

— Erach Demmay, 14 ans, de Coudekerque-Branche, suspecté en train de voler du charbon frappé Arthur Gerard, chauffeur, fa tajerié et frappé.

LES ACCIDENTS

— *A Lens.* — Occupé aux travaux de construction de la nouvelle gendarmerie, Ulemar Felisa, manœuvre, 62 ans, a été tamponné par un wagon et blessé au thorax.

— Dans une maison en construction, en Cantin, le manœuvre Julien Lejeuns, 37 ans, en surveillant le pétrisseur, s'est blessé au pied gauche en sautant d'un échafaudage.

— *A Mouscron.* — M. Emile Hemlock, 36 ans, contremaître en peignage Lorthiois, a en la main gauche fracturé et des dislocaux à la tête au cours de son travail.

— *A Dunkerque.* — M. Marcel Savesto, chargeur à bord du vapeur n° 9, a eu le médius gauche fracturé entre une pièce de bois et se mesas.

— Deux les mêmes chasseurs M. Ernest Heouw, occupé à bord du vapeur n° 3, a eu le pouce gauche fracturé par le cable d'ac cable.

ELECTION

des délégués sénatoriaux

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Can on de Carnières

Arcenes-les-Aubert. — MM. Moulez Guidez, Mersis Henri, Moulez Appolloaire, Ghiesque Léopold, Leprette Arthur, Lemaire J.-B., Copie Lorthi, Goffart André, Noirmain Victorien, id. — Lebecq Hippolyte, Durdeu François, sup.

Beaucoin. — MM. Michiu Théophile, Leelier Eugène, Watrement Victor, Lelabre Germain, Gaudier Leon, Flament Joseph, Petit Eugène, Revdoux Augustin, Dricout-Davoine, déf. — Hécq Joseph, Legrand-Gervais, sup.

Bethencourt. — MM. Dubois Alphonse, Champagne Augustin, déf. ; Leichre-Clovis, sup.

Boullers. — MM. Dobois Alphonse, Champagne Augustin, déf. — Velez Charles-Louis, sup.

Bouvières. — MM. Cattelein Paul, Grière Hubert, déf. ; Lecourte Victor, sup.

Carnières. — MM. Vesseur-Lendelle, Drubeix Alexandre, Dojercin Edouard, déf. — Peringuez François, sup.

Cattenières. — MM. Tequet Alexandre, Delille François, déf. — Jérôme Achille, sup.

Escourmel. — MM. Fleury-Hutin, Lepetre Evariste, déf. ; Ladeo Justa, sup.

Fontaine-en-Prin. — MM. Lemitis François père, Lévêque André, Cordouzier Jean-Louis, déf. — Noisel-Ledas, sup.

Quiéry. — MM. Normand Henri, Delebel Alphonse, Delebarre Désiré, Dideudelle François, Villette Jean-Baptiste, Villeta Henri, déf. — Riches Jean Baptiste, Moreau Joseph, sup.

Rieux. — MM. Wellez Pons, Cousin Alexandre, Doise Nicolas, déf. — Langrand Théophile, sup.

Saint-Aubert. — MM. Fouisiun, Henniecl-Bourlet, Moreau Victor, déf. — Lelabre Jules, sup.

Saint-Hilaire. — MM. Dapommier Irénée, Leroste Hautcœur, Leroy-Ledieu, déf. — Fatoux-Menneret, sup.

Séranvillers. — MM. Berelle Alexandre déf.— Merlint François, sup.

Villers-Plouich. — MM. Desoyelle, Dessaint-Desoyelle, Sorieux-Hélen, délégués. — Desoyelle-Rametta, sup.

Villers-Sire-Nicole. — MM. Beormeie Abbon, Bataelin Celine, déf. — Capon Eusèbe, sup.

Canton de Solesmes

Beaurain. — MM. Leforest François, déf. — Dusart Alphonse, sup.

Bermeraie. — MM. Richard Philippe, Dercheville Gustave, déf. — Carpentier Emile, sup.

Briastre. — MM. Fosse Douiré, Sotiare Pierre, déf. — Buein Zéphyr, sup.

Capelle. — MM. Macares Félix, déf. — Thomas François, sup.

Escarmain. — MM. Macares Léon, Bautelgaise Arthur, déf. — Henry Oscar, sup.

Haussy. — MM. Hiches Léon, Teulart René, Leroy Eugène, Vitalis Auguste, Lemaire Elie, Sorieux Juvenal, déf. — Leane Antoine, Labbes Antoine, sup.

Montrecourt. — MM. Devigne Caser, déf. — Guisme Julien, sup.

Romerries. — MM. Mollard J.-B., Deudon Henri, déf. — Moine J.-B., sup.

Saint-Martin-Rivière. — MM. Hégu Léon, Boussoles Jules, déf. — Baillon Julien, sup.

Saint-Python. — MM. Descamps Benoit, Leclercq Théodore, Bautegnie Jules, déf. — Debaine Lionel, sup.

Saint-Vaast. — MM. Lengrand Henri, Lemoine Eugène, Hautcœur Augusta, déf. — Debaine Henri, sup.

Soulaire. — MM. Merchand Eugène, Gangnée Solpion, Leune Pierre, déf. — Teisou J.-B., sup.

Solesmes. — MM. Dessy Narcisse, Delagrange, Dubuisson, Delhaye, Deese Edouard, Lohry, Reneus, Tondeur, Lampereur, déf. — Bisinaz-Terroit Noyelle, sup.

Sommaing. — MM. Gabelle Hubert, Descamps Charles, déf. — Gilleron Alfred, sup.

Vendegies. — MM. Bécu Hippolyte, Lecompt Isidore, déf. — Lelabre Henri, sup.

Vertain. — MM. Dubois René, Wegnet Alexandre, déf. — Dugrelle Augustin, sup.

Viesly. — MM. Sommain, Velez Alcide, Dugimont-Perlet, Meeson-Villette, Démont Henri, Drubey Alfred, déf. — Dubey Pascion, Dugimont Pascion, sup.

Canton de Le Cateau

Bassuel. MM. Denjon Constant, Goffart-Demarst, déf. — Carpentier Philippe, sup.

Beaudignies. — MM. Damont Léon, Solesson Adolphe, déf. — Soissons Benoni, sup.

Le Cateau. — MM. Petit Eugène, Dumamp Alfred, déf. — Bouchard Jules, Cléline Ulysse, Colpin Alphonse, Décaux Aimé, Bles Henri, Lecombles Alfred, Bouhey Hubert, déf. — Wiart Louis, Druesne Henri, Bodechon Arthur, sup.

Caullion. — MM. Cocsin Briocut, Fosse-Lemeire, Poiller Augustin, déf. — Basquin, sup.

Les Crocquets. — MM. Gosse J.-B., Bélhuse Ernest, déf. — Lagrillière Louis, sup.

Honnechy. — MM. Jacu Alcide, Poisson Emile, dé